



## Audioconférence DG « COVID – 19 »

du 23 avril 2021



*Dans le cadre du suivi de l'évolution de la situation sanitaire et de la gestion de la crise épidémique Covid-19, une conférence téléphonique hebdomadaire est organisée par la DG avec les organisations syndicales.*

### Les chiffres pour la semaine en cours :

|                       |                                 |
|-----------------------|---------------------------------|
| Agents en Télétravail | 5275 (-7% par rapport au 16/04) |
| Agents en isolement   | 150 ( 198 au 16/04)             |
| Agents en covid +     | 44 ( 56 au 16/04)               |

Pas de clusters dénombré cette semaine.

### **Vaccination des douaniers**

Afin de faciliter la vaccination, l'UNSA Douanes a demandé la possibilité d'octroyer une ASA ou des heures de service aux agents se faisant vacciner dans le cadre professionnel. **Aucune réponse de l'administration.**

Depuis une semaine, la DG a donné des instructions aux DI pour prendre attache auprès des Préfectures afin d'organiser une vaccination prioritaire des **agents âgés de plus de 55 ans, en contact avec le public.**

On note des variations d'accueil, selon les préfectures :

dans certaines, les branches OP/CO et SU sont acceptées, dans d'autres non...

La Directrice Générale précise qu'en dehors de l'accès prioritaire, tout agent de +de 55 ans peut avoir un accès à la vaccination dans le cadre privé. Il faut saisir toutes les opportunités possibles.

**Pour résumer, le gouvernement offre une possibilité de priorité à des agents qui sont déjà concernés par la campagne de vaccination générale : QUEL CADEAU !!!**

Pour l'UNSA DOUANES, tous les agents des douanes, toute branche et tout type de poste confondus devraient avoir accès à la vaccination prioritaire **et ce sans critère d'âge.**

## ***Nouvelles mesures à adapter aux frontières***

Le dispositif mis en place depuis février continue avec une remontée journalière des contrôles douanes auprès de la PAF ou de la préfecture.

A compter du 24 avril tous les voyageurs arrivant du Brésil, Guyane, Chili, Argentine, Inde et Afrique du Sud subiront **une quarantaine** de 10 jours à l'entrée sur le territoire. Une note d'application sera envoyée à l'ensemble des Directeurs.

**Il est envisagé très prochainement d'habiliter les agents des Douanes à pouvoir constater la non présence de test PCR pour les voyageurs.**

**L'UNSA Douanes se félicite de cette évolution, bien que tardive.**

## ***Masques FFP2***

Suite aux demandes répétées des OS sur une dotation en masques FFP2 pour les agents, la DG prévoit un élargissement du port des FFP2 à l'ensemble du territoire dans le cadre de situations à risques liées aux flux de personnes en provenance de destinations sensibles, aux rédactions de procédures, aux retenues douanières se déroulant dans des lieux confinés. La liste de ces situations à risques est à l'étude par la DG et sera transmise.

La DG n'ayant pas de stock de FFP2, elle doit en constituer un, afin de les distribuer aux DI pour mise à disposition dans les DR et services concernés.

**L'UNSA Douanes approuve cette décision, mais rappelle que l'usage des FFP 2 ne peut devenir la règle tout au long des services.**

## ***Formation initiale UMP-HK***

Il faut obligatoirement avoir la double qualification tir et TPCI du fait de la particularité d'utilisation du HK, mais en raison de la pandémie il est difficile voire impossible d'assurer les deux volets de la formation.

**De ce fait, ce sont les seuls mêmes agents habilités qui portent régulièrement le HK en service.**

**L'UNSA Douanes réclame donc une compensation pour les porteurs de HK, du type NBI ou 1/4 d'heure supplémentaire.**

**Il est grand temps de prendre en compte la pénibilité de l'emport de cette arme de service !!!**

## ***Détecteur de CO2***

Une expérimentation sur installation de détecteurs de CO2 (mesurant la qualité de l'air) est lancée au niveau des écoles, de la DNGCD (patrouilleur) et de salles de réunion à la DG. Le matériel a été commandé et est en cours d'acheminement. Ces détecteurs donneront une indication sur la qualité de l'air et la nécessité d'aérer les locaux.

## ***Vaccination en Guyane***

La situation est très préoccupante en Guyane avec un taux d'incidence de 172/100 000 habitants et l'arrivée du variant brésilien (84 % des contaminations).

La vaccination est ouverte aux plus de 18 ans sur St Georges et aux plus de 30 ans sur l'ensemble de la Guyane.

Outre les agents concernés, les agents de moins de 30 ans ont été invités par le Directeur à se faire vacciner (51 agents ont reçu au moins une 1<sup>ère</sup> dose) ; la vaccination est en progression.

### **Auto test**

Ils permettraient de s'autotester avant la prise de service et ainsi éviter qu'un agent positif se rende sur son lieu de travail et contamine ses collègues.

S'agissant d'un acte médical, l'administration suit le sujet et attend des consignes sur la façon dont ils seront pratiqués.

L'UNSA Douanes a signalé qu'il existe des autotests qui consistent à cracher dans une éprouvette et vérifier le contenu sur une bandelette :

ceci ne constitue pas un acte médical et des entreprises privées ont déjà commandé des milliers de ces tests.

### **Reprise de l'école et problématique liée à la fermeture de classes à partir d'un cas positif COVID**

L'administration n'a pas été en mesure de nous répondre...

### **Rentrée dans les collèges le 3 mai et possibilité d'obtenir des ASA pour garde d'enfant sur la semaine concernée**

L'administration n'a pas été en mesure de nous répondre.

Sur ces 2 points nous demandons à ce que le dispositif qui a été mis en place depuis le début avril soit au minimum maintenu !!!

### **Sujets hors COVID :**

### **Indemnités stagiaires ACP2 : l'UNSA DOUANES obtient satisfaction**

Une indemnité forfaitaire, sur le modèle de celle accordée aux contrôleurs stagiaires sera accordée aux ACP2 stagiaires de la 2<sup>ème</sup> session mixte.

Le versement est envisagé sur la paye de juin. Le recensement des agents concernés est en cours.

Les inspecteurs élèves de la 72<sup>ème</sup> session ne sont pas concernés puisqu'ils perçoivent une indemnité de stage.

Notre lettre adressée à la directrice générale le 19 avril est suivie d'effet. Nous nous félicitons de cette décision d'équité prise par la DG.

*Prenez soin de vous et portez-vous bien.*

Vos représentants UNSA Douanes